

MÉMOIRE VIVANTE



N U M É R O 31 • A O U T 2 0 0 1 • T R I M E S T R I E L • 1,53 €

LE SYSTEME CONCENTRATIONNAIRE NAZI

La rédaction de Mémoire Vivante a souhaité consacrer une série de numéros à l'histoire des Camps de Concentration, avec la contribution des témoins, des amicales ou d'historiens spécialistes de cette période.

Maurice VOUTEY a bien voulu accepter d'écrire l'article introductif à cette série, qui replace le phénomène concentrationnaire dans son contexte historique.

Cet article traite des camps de concentration proprement dits, et non des camps d'extermination créés à partir de 1941 et que Maurice VOUTEY désigne de préférence par le terme « centres de mise à mort ».

L'évocation se faisant en respectant la chronologie de création des camps, le prochain numéro sera consacré au camp de Dachau.

SOMMAIRE

- 1 Dossier
Le système
concentrationnaire
nazi
- 10 Crée pour transmettre
- 12 Communiqué
- 13 Les livres

Si l'on veut définir et se mettre en mesure de comprendre le statut et le rôle des *Reichskonzentrationslager* ou encore *Staatliches Konzentrationslager* (camp de concentration du Reich ou camp de concentration d'État - les camps de concentration stricto sensu, les seuls que nous allons envisager dans les lignes qui suivent -), il convient d'abord de les considérer tels qu'ils fonctionnèrent à la veille de la guerre: ils constituent alors un système équilibré, cohérent, bien intégré dans le fonctionnement du Reich, même s'ils suscitent quelques difficultés jusqu'au sein de certaines instances du pouvoir. C'est le système à l'état pur résultant d'une assez complexe évolution et avant que la guerre n'en vînt bouleverser le fonctionnement, sinon les principes, et qu'en définitive il ne devienne moins lisible. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous nous attacherons au statut et au rôle du petit nombre de camps (Dachau, Sachsenhausen, Buchenwald, Flossenbürg, Mauthausen et, pour les femmes, Ravensbrück...) constituant le système concentrationnaire tel qu'il sévit un peu avant le déclenchement du conflit, à la fin des années 30.

Nous envisagerons ensuite l'évolution dont ce système est issu, puis les perturbations qui viendront l'affecter après l'entrée en guerre du Reich et en conséquence des péripeties du conflit.

Auparavant, il convient de rappeler que le Reich n'a pas été une dictature monolithique rationnellement organisée, mais que des «centres de pouvoir» rivaux les uns des autres, chacun dans la mouvance d'un des grands vassaux de Hitler, se disputèrent la conduite des affaires, se préoccupant de préserver une sphère d'influence, voire d'empêter sur celle des autres et veillant à l'exécution des désirs plus ou moins explicitement formulés par le Führer. Une «jungle institutionnelle»... Et de rappeler que les deux intervenants dans les camps de concentration d'État (la Gestapo et la SS), bien que tous deux dépendants de Himmler, sont de nature différente et collaborent tout en poursuivant chacun ses finalités propres. L'un, la Gestapo est une **administration d'État** (sa police politique secrète) théoriquement fonctionnant

dans le cadre du ministère de l'Intérieur du Reich, en pratique quasi indépendante: elle a la charge de mater les opposants, en particulier en les internant dans les camps de concentration. L'autre, la SS, est un organisme «privé», dépendant de Hitler au titre de Führer du parti nazi, et dont Himmler est le Reichsführer (Rf SS); elle a de vastes visées et voit dans les camps de concentration en priorité un moyen d'assurer son financement et donc d'affirmer son indépendance.

Dans la mouvance de Himmler, il existe donc deux centres de pouvoir qui se partageront l'utilisation exclusive des camps de concentration. Partage souvent conflictuel et situation complexe qui ne seront pas sans influer sur le fonctionnement du système et sur son rôle dans l'État.

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION
ÉTABLISSEMENT RECONNNU D'UTILITÉ PUBLIQUE (DÉCRET DU 17 OCTOBRE 1990)
PLACÉ SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
71, rue Saint Dominique - 75700 PARIS 07 SP - Tél. 01 47 05 31 88 - Télécopie 01 44 42 35 62
INTERNET : <http://www.fmd.asso.fr> - Email : contactfmd@fmd.asso.fr



LE SYSTÈME CONCENTRATIONNAIRE À L'ÉTAT PUR...

Donc, avant le début du conflit, un système: des camps en petit nombre, ne renfermant, sauf opérations spéciales limitées dans le temps comme celles qu'entraîna la Nuit de cristal (9/10 novembre 1938)¹, qu'un nombre limité de détenus qui viennent tout juste de recevoir l'uniforme rayé des bagnards, moins d'une quinzaine de milliers souvent, parfois beaucoup moins (au cours de l'été 1935, 3500...). L'ensemble des détenus se trouve réparti dans quelques grands camps: il n'existe pas de «Kommandos extérieurs» entre lesquels les prisonniers auraient été dispersés; tout au plus, parfois, quelques détenus quittent leur camp pour édifier un nouveau camp.

Il est possible de parler d'un système puisqu'il s'agit d'un ensemble coordonné qui s'emboîte dans le fonctionnement de l'État.

LES INTERVENANTS

C'est la Gestapo (Geheime Staatspolizei, police secrète d'Etat) du Reich, peu à peu unifiée (par fusion des polices politiques des différents Länder) sous l'égide de Himmler (par ailleurs chef de la SS et initialement chef de la police politique du Land de Bavière), qui décide arbitrairement, sans qu'un tribunal ait à intervenir et sans possibilité d'appel, des internements en camp de concentration. La Gestapo est représentée dans chaque camp par des fonctionnaires détachés de l'antenne policière de la ville voisine: ils constituent la Section politique (Politische Abteilung) du camp. Les policiers de cette Section politique sont chargés de déjouer les éventuels complots qui se noueraient à l'intérieur du camp, d'observer l'évolution de chaque détenu et de procéder à la «révision» périodique de l'internement de chacun d'entre eux: soit une libération, assortie de la signature d'un document contraignant, qui intervient parfois au bout de quelques mois seulement, soit un maintien en détention. Naturellement, parmi les détenus, elle s'intéresse surtout à ceux qui sont incarcérés pour motif politique et donc placés en Schutzhaft (détention de protection). Ce sont ceux qui, au camp, portent le triangle rouge. Police politique, il est normal que la Gestapo les considère avec une particulière attention, ce qui ne signifie pas qu'elle se désintéresse des détenus pour autres causes et portant triangles d'autres couleurs...

A la SS sont dévolues trois fonctions.

Tout d'abord, elle assume la garde des camps. Ce sont des SS, initialement ceux dont l'uniforme s'orne d'une tête de mort (Totenkopf Verband, SS TV), qui assument cette charge.

Ensuite, la SS est chargée de l'administration et de la gestion des camps. L'organisme centralisé qui exerce cette fonction constitue l'IKL (Inspektion der Konzentrationslager, Inspection des camps de concentration). Plus tard, en 1942, lorsque sera mis sur pied l'office principal de gestion économique et financière de la SS (WVHA²), l'IKL sera intégrée dans cet organisme et en deviendra l'office D 1.

L'IKL exerce ces fonctions sans avoir pratiquement à en rendre compte: elle ne dépend que de l'état-major de Himmler.

En assumant ces deux tâches, la SS se voit donc confier des fonctions étatiques dont est déchargé le ministère de la justice qui a normalement la gestion de l'administration pénitentiaire et dont ce sont les fonctionnaires qui généralement assurent la garde des détenus. Assumant ces tâches d'État, la SS perçoit officiellement des compensations financières de l'État comme elle perçoit les sommes couvrant la nourriture et l'habillement des détenus.

La troisième fonction qu'elle assumera sera la mise au travail productif, à son profit, des détenus*. Cette fonction, entrée en application bien avant, ne sera cependant rationalisée qu'en septembre 1940 par la mise en place, dans chaque camp, d'une Einsatzarbeitsführung³ (ou Einsatzführung, direction de la mise au travail), chargée d'organiser et de rentabiliser les tâches productives imposées aux détenus. Puisque les détenus, incarcérés par la Gestapo, sont des détenus d'État, la SS, les utilisant, versera à l'État une redevance proportionnelle au nombre de journées de travail effectuées.

La SS donc, d'une part perçoit des subsides de l'État, d'autre part verse des redevances à l'État. Elle ne perd pas à cet échange, d'autant qu'elle peut rogner sur la nourriture des détenus.

En résumé, l'encadrement d'un camp est constitué par quatre instances: la Politische Abteilung (la Gestapo présente au camp), la SS de garde, l'administration SS du camp, l'administration SS de la mise au travail. Les trois instances de la SS dépendent de la Kommandantur du camp à la tête de laquelle est placé un officier supérieur de la SS, souvent d'un grade correspondant à celui de colonel, le Lagerkommandant. Quant au camp lui-même, il est placé sous les ordres d'un officier, souvent d'un grade équivalent à celui de capitaine, le Schutzhaftlagerführer, en abrégé Lagerführer (chef du camp de détention de protection).

* Cette question a été traitée dans le numéro précédent (n° 30).



LES FONDEMENTS JURIDIQUES

C'est un décret du 28 février 1933, pris le lendemain de l'incendie du Reichstag, dans l'urgence d'une situation instable, qui permet les incarcérations arbitraires au titre de la procédure de Schutzhaft : c'est ce décret qui va progressivement mettre entre les mains exclusives de la Gestapo du Reich le pouvoir exorbitant et permanent d'incarcérer dans les camps de concentration et de libérer à sa guise les opposants politiques.

Au début, la décision de mise en Schutzhaft n'appartenait pas aux seules polices politiques des Länder (dont la Gestapo de Prusse, aux mains de Göring, et la Bayerische politische Polizei de Bavière, entre les mains de Himmler) : elle appartenait aussi aux instances judiciaires. Initialement, la mise en Schutzhaft n'impliquait pas obligatoirement le placement dans un camp de concentration, mais parfois dans des établissements pénitentiaires conventionnels. Peu à peu, après l'unification des polices politiques des Länder en Gestapo du Reich, celle-ci s'adjugera le monopole de cette procédure qui ne conduira plus qu'en camp de concentration ceux qui y portèrent le triangle rouge: cette pratique est un des fondements essentiels du système concentrationnaire.

Par la suite, d'autres décisions permirent l'incarcération arbitraire, hors Schutzhaft, d'autres catégories d'individus: accusés ou suspects d'actions criminelles de droit commun, porteurs du triangle vert, «éléments nuisibles à la société» (homosexuels, porteurs du triangle rose, asociaux, porteurs du triangle noir, témoins de Jéhovah, porteurs du triangle violet, apatrides, porteurs du triangle bleu) puis des juifs, porteurs de l'étoile jaune, sur lesquels on entendait exercer une pression pour les contraindre à émigrer en consentant dans les règles à l'abandon de leurs biens.

Mais il est bien sûr que, pour la Gestapo, la Schutzhaft représente l'essentiel, «son arme la plus tranchante», pour reprendre les paroles de Heydrich, un SS qui exerça des fonctions policières déterminantes⁴. Néanmoins, pour ce qui concerne l'incarcération ou la libération de détenus appartenant à d'autres catégories, c'est toujours la Gestapo qui aura le pouvoir de décision.

LA GESTAPO ET LES CAMPS DE CONCENTRATION

Qu'attendait la Gestapo de la mise en œuvre du système concentrationnaire ?

Ayant en charge la protection politique de l'État, elle entendait, par l'usage de la Schutzhaft, réprimer ou prévenir les activités politiques hostiles au régime.

Mais par-delà cette fonction qui peut sembler banale, elle

entendait aussi entreprendre le dressage et la rééducation des détenus (ce qui explique les inscriptions moralisatrices qui figurent sur les murs, les toits, les portails des camps). Ce projet «pédagogique» entraînait l'obligation d'observer l'évolution de chaque détenu par la Politische Abteilung : c'est de cette évolution que dépendait la révision de son incarcération. Une tâche d'autant moins complexe que les détenus, tous, ou presque, allemands, étaient peu nombreux...

On peut s'interroger sur cette volonté de réinsérer dans la société allemande ces détenus politiques «amendés». Désir de ne rien laisser perdre du précieux «sang aryen» dont ils sont porteurs? Volonté, par l'établissement d'une espèce de roulement, de faire passer par le moule du camp un grand nombre d'individus sans augmenter les effectifs? Plus sûrement volonté de frapper l'imagination de la population allemande, déjà sollicitée par l'arrestation de tel ou tel, pas forcément une personne vigoureusement engagée dans l'opposition, puis sa disparition dans ces camps dont chaque Allemand connaît l'existence, mais dont on il est interdit de parler, et imagination tout à coup à nouveau frappée par la réapparition soudaine d'un individu brisé psychiquement et devant garder le silence sur les sévices qui l'ont métamorphosé. Une pratique kafkaïenne qui devait entretenir le mythe de ces camps à la fois familiers et mystérieux, sécrétant une crainte diffuse et dont presque chacun pouvait se sentir menacé. Une espèce de contrepoint manichéen aux grandes cérémonies suscitant l'enthousiasme.

Par l'arrestation d'autres catégories de victimes, la Gestapo entendait mettre en œuvre une espèce d'**hygiène sociale** et surtout, nous le verrons, satisfaire, tout en évitant de recourir trop fréquemment à la Schutzhaft, ceux qui souhaitaient une **croissance des effectifs** incarcérés. Un souci clairement exprimé par Heydrich le 7 décembre 1936 : il ne faut pas laisser s'émousser l'arme la plus tranchante de la Gestapo (la Schutzhaft) par son usage trop fréquent. Ce n'est pas par recours à la Schutzhaft qu'il convient de gonfler les effectifs.

La Schutzhaft, telle que la conçoit la Gestapo est donc un outil qu'il faut n'utiliser qu'avec une précision chirurgicale, alors qu'elle ne s'applique qu'au sein de la population du Reich: il permet de couler dans le moule de la «communauté populaire» ceux qui sont «éducables» et de tenir à l'écart ceux qui ne sont pas «récupérables». Un outil qu'il ne faut utiliser qu'avec circonspection, d'autant qu'un usage immoderé de cette procédure arbitraire ne pourrait que conforter ceux des nazis ou de leurs compagnons de route qui, le régime étant bien assis, souhaitent la liquidation pure et simple des camps de concentration. Désir d'en finir avec les camps et de restaurer une certaine respectabilité particulièrement au moment où Garmisch-Partenkirchen et Berlin accueillent les jeux olympiques (1936).



LA SS ET LES CAMPS DE CONCENTRATION

Pour bien comprendre ce que la SS (Schutzstaffel der NSDAP, section de protection du parti nazi) attendait de son rôle dans le système concentrationnaire, sans doute est-il utile de revenir sur la nature de la SS : une organisation de droit privé, d'abord simple section spécialisée de la SA (Sturmabteilung, section d'assaut), cette dernière étant la turbulente et pléthorique milice armée du parti. Puis, aux ordres de Himmler, la SS se métamorphosant en un organisme complexe, devenant à peu près indépendant après la Nuit des longs couteaux (30 juin 1934) qui décapite la SA. La SS que l'on a trop tendance à réduire à ce qui devint, en 1939, la Waffen SS.

La SS, un centre de pouvoir élitiste, mais envahissant, qui se proposait d'édifier un «ordre de sang pur» seul capable de s'identifier à «l'idéologie» qui porte le Reich. Et qui devint rapidement un État dans l'État en se faisant attribuer des tâches qui relèvent de la puissance publique (garde et administration des camps, colonisation des espaces slaves qui, après nettoyage ethnique, devront être germanisés...). Qui se veut formation armée aux côtés de la Wehrmacht (Waffen SS). Institut de recherche également... Des ambitions démesurées ! Un centre de pouvoir aux limites floues qui noyaute les administrations d'État, la police notamment dont Himmler, par ailleurs chef de la SS, assume la direction. Un centre de pouvoir qui n'est pas sans inquiéter les autres centres de pouvoir redoutant ses empiétements. Un centre de pouvoir dont cependant les ambitions peuvent être contrôlées dans la mesure où, officiellement, l'organisation SS, sans budget propre, reste dans la dépendance financière du parti nazi et partiellement de l'État, ceci dans la mesure seulement où elle est chargée de tâches d'État.

Pour la SS, le système concentrationnaire ouvre de larges perspectives.

Il est d'abord une école où l'homme SS peut prendre conscience de sa «valeur raciale» et apprendre à se comporter vis-à-vis des «sous-hommes». Dans le discours riche d'enseignements qu'il prononça à Metz (7 septembre 1940), Himmler annonce d'ailleurs qu'une fois la paix revenue, chaque SS devra effectuer un stage de formation de trois mois

dans les camps de concentration afin d'apprendre à lutter contre les sous-hommes.

Le système sera aussi un instrument dans la colonisation de l'espace vital conquis à l'Est, tâche qui incombera à la SS : c'est là que, par un génocide rampant, on pourra se débarrasser des élites indigènes susceptibles d'animer une résistance à la germanisation. Le système sera un laboratoire où seront expérimentées des cultures nouvelles permettant au Reich de vivre en autarcie.

Un laboratoire où «les savants» SS trouveront tout le matériel humain pour se fournir en cobayes...

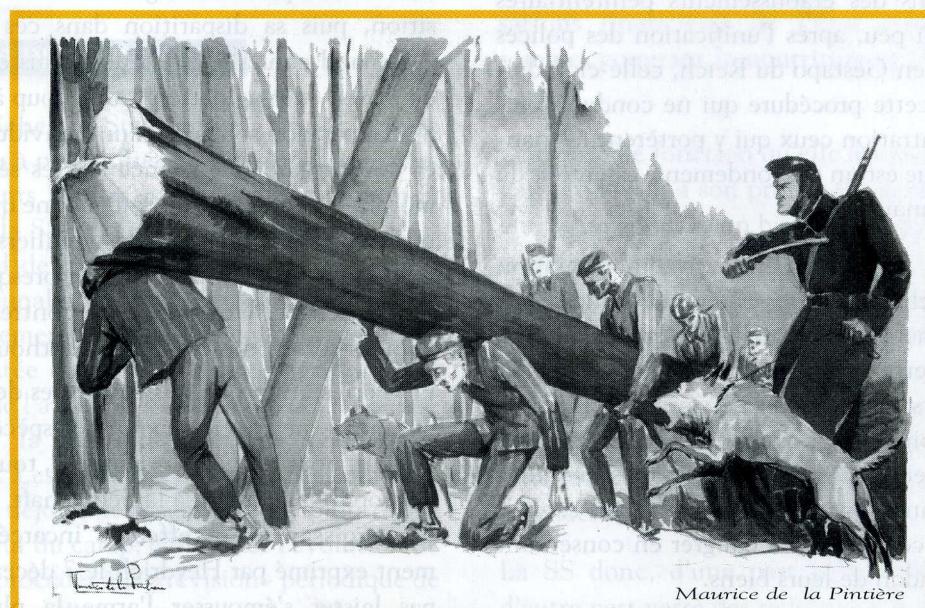
Surtout, le système concentrationnaire constituera une source de financement. Financement officiel par l'État, nous l'avons vu.

Financement officieux, voire occulte et en tout cas d'abord gardé secret, par les profits qu'engendrent des entreprises de production d'apparence banale, mais appartenant à la SS et auxquelles le système fournira en abondance une main d'œuvre taillable et corvéable à merci.

Himmler ne rompra officiellement le silence sur l'existence de ces entreprises qu'en son discours de Metz. Secret à vrai dire de Polichinelle, car peu, dans les sphères gouvernementales, pouvaient ignorer la nature même de ces entreprises. A Metz, Himmler est précis : l'argent dont la SS⁵ a besoin pour constituer l'ordre de «sang pur» qu'il envisage, sera gagné en faisant travailler positivement la lie de l'humanité détenue dans les camps de concentration. Parmi ces entreprises, la DEST (Deutsche Erd - und Steinwerke, entreprise allemande terre et pierre) qui se propose de fournir le granit et les briques nécessaires aux grands projets architecturaux du Führer.

L'organisme SS IKL, qui aura la charge de choisir les implantations des futurs camps de concentration, le fera pour satisfaire aux besoins de la DEST (argile et granit) : Buchenwald, Flossenbürg, Neuengamme, Mauthausen, Natzweiler...)

En fonction des finalités et de la nature de la SS, le système concentrationnaire apparaît comme consubstantiellement lié à ses ambitions... C'est le terreau sur lequel elle pourra prospérer et assurer son indépendance de fait.



Maurice de la Pintière



HARMONIE OU CONFLIT

L'intérêt que la Gestapo et la SS portent au système concentrationnaire est certain. Dans quelle mesure la coopération institutionnelle de ces deux entités, toutes deux dépendant de Himmler, est-elle fondée sur des aspirations communes ?

D'évidence, à comparer les attentes de l'une et de l'autre, des divergences apparaissent. Alors que dans les détenus en Schutzhaft, tous allemands, la Gestapo voit essentiellement des adversaires à rééduquer, la SS voit en eux, comme en les détenus pour autres causes, des sous-hommes à exploiter au maximum. Reste, bien sûr, que pour rééduquer ou pour exploiter, le ressort mis en œuvre est le même: la **terreur**. La sauvagerie de la Gestapo et celle de la SS, bien que les visées soient différentes, ne peuvent être distinguées.

Pour la Gestapo, le camp de concentration est un instrument de précision à n'utiliser qu'avec retenue, de peur que l'arme ne s'émousse et pour ne pas donner d'arguments à ceux qui, le pouvoir de Hitler étant assuré, désirent la liquidation des camps. La SS, elle, y voit un gisement de main d'œuvre d'autant plus fructueux à exploiter qu'il sera numériquement plus important, une source de revenus officiels d'autant plus juteuse que seront nombreux les détenus à garder, administrer et nourrir...

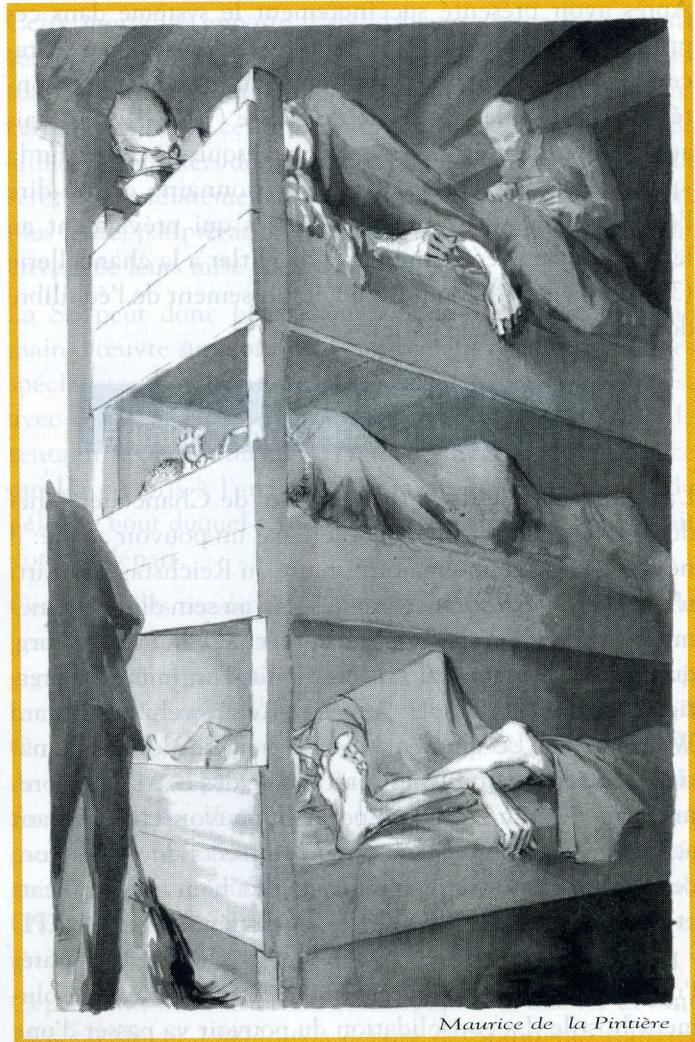
Des divergences, mais à la veille de la guerre, alors que le système se constitue dans sa pureté, une espèce d'équilibre entre les finalités diverses s'établit : on augmentera les effectifs, ce qui satisfait la SS, mais pas par un usage modéré de la Schutzhaft, afin de ne pas déplaire à la Gestapo : en internant plus abondamment hors internement politique. Et on continuera à réviser les décisions d'internement des détenus: tous les trois mois pour ceux en Schutzhaft, tous les deux ans pour les autres...

Un équilibre fragile qui, la guerre éclatant, sera rompu.

LA VIE DES DÉTENUS

Dans ces camps de dimension modeste, peuplés uniquement ou presque d'Allemands, l'encadrement policier et SS connaît personnellement les détenus. Les formalités d'immatriculation des prisonniers et de gestion des dossiers, aux mains de la Gestapo, sont méticuleusement respectées. Nul moyen de se réfugier dans l'anonymat de la masse. Ces pratiques sont souvent sources de brutalités ciblées, le prisonnier ayant, de plus, parfois, avant son internement, eu maille à partir avec tel ou tel membre de l'encadrement.

Brutalité extrême contre laquelle, à l'occasion, tentent de réagir les administrations d'État, Intérieur ou Justice, qui protestent parfois contre une mortalité qui leur semble excessive (mais sans commune mesure avec les proportions qu'elle atteindra plus tard). Des protestations qu'expliquent plus le dépit de ces administrations de voir des victimes leur échapper que des velléités humanistes...



Maurice de la Pintière

L'hygiène règne dans les camps: elle fait partie de « l'éducation » qu'entend voir dispensée la Gestapo. Himmler pourra même se vanter publiquement : dans les camps de concentration, les détenus politiques ont appris l'usage de la brosse à dents...

L'alimentation est frugale, mais la famine ne sévit pas... Pas plus que ne sévissent particulièrement les épidémies... Les sentences moralisantes peintes sur les murs ont alors tout leur sens...

CONCLUSION

À la fin des années 30, les grands traits du système concentrationnaires sont fixés. En théorie, ils n'évolueront que très peu. Mais en théorie seulement ! La guerre entraînera, en fait, des bouleversements (croissance des effectifs, diversification des nationalités, besoin en main d'œuvre des industries d'armement...) et donc la rupture des équilibres réalisés à la veille du conflit. Cependant, à chacune de ces ruptures qui interviendront toujours au détriment des conceptions de la Gestapo, la police politique rappellera ses prérogatives.



Après avoir présenté succinctement le système dans ces principes fondamentaux, nous allons nous attacher à tracer, à grands traits, les réalités auxquelles furent confrontés les détenus de la période de guerre (1939-1945). Mais auparavant, peut-être sera-t-il bon d'esquisser ce que fut la «préhistoire» du système concentrationnaire, c'est-à-dire l'évolution qui, partant des données qui prévalaient au lendemain de l'accession légale de Hitler à la chancellerie (30 janvier 1933) conduisit à l'établissement de l'équilibre dont nous venons de parler.

PRÉHISTOIRE DU SYSTÈME CONCENTRATIONNAIRE

L'accession légale de Hitler au poste de Chancelier (chef du Gouvernement) ne lui confère pas un pouvoir assuré: il ne dispose pas d'une majorité nazie au Reichstag ; le parti n'est que minoritairement représenté au sein du gouvernement; le président du Reich, le maréchal von Hindenburg, qui méprise le «caporal Hitler», jouit d'un immense prestige et est le chef des armées (Reichswehr, plus tard Wehrmacht). Le grand patronat se méfie des proclamations de certains nazis, en particulier des SA qui, la première révolution (celle qui porta au pouvoir Hitler) étant acquise, exigent que l'on passe à la seconde révolution, celle tournée contre le capitalisme. Et bien sûr, syndicats et partis marxistes (SPD - parti social-démocrate - et KPD - parti communiste) même s'ils sont violemment opposés l'un à l'autre, constituent une force considérable et résolument hostile. La consolidation du pouvoir va passer d'une part par la nécessité de rassurer et de séduire les forces «alliées», mais méfiantes, et de briser par la terreur les forces hostiles.

C'est le décret sur la Schutzaft qui va légaliser la politique de terreur. Il permet de briser les oppositions par recours aux polices officielles, surtout celles des deux Länder les plus importants de l'État, la Prusse et la Bavière qui sont déjà contrôlés par les nazis, et par recours aux formations armées du parti nazi, la SA, de loin la plus développée, et la SS, une partie des effectifs de ces deux formations ayant reçu le statut de police auxiliaire, d'abord en Prusse, puis dans l'ensemble du Reich. Les membres de la SA et de la SS qui ne sont pas intégrés dans les polices auxiliaires participent néanmoins à l'exercice de la terreur.

Terreur presque partout: assassinats et, en ce qui concerne notre sujet, arrestations. Certaines conduisent dans les prisons, vite débordantes. Les plus nombreuses conduisent les prisonniers dans des camps de concentration improvisés (usines désaffectées, caves d'immeubles...), les uns, officiels, gardés par des SA ou des SS, mais contrôlés par les autorités des Länder, les autres, plus ou moins clandestins, dans lesquels SA et SS sévissent sans contrôle. Ce sont les premiers camps de concentration, ceux que l'on désigne

comme les « **camps sauvages** », sauvages signifiant improvisés. Ces camps sont donc le plus souvent aux mains de la SA. Dans tous, sévit une brutalité débridée.

Alors que le pouvoir de Hitler va s'affermant, ces camps apparaissent comme inutiles à certains de ses partisans, néfastes même, aux yeux de ceux qu'indisposent les revendications et la puissance de la SA ; la SA qui prône la seconde révolution, qui entend se substituer à la Reichswehr et devenir la nouvelle armée du peuple. Göring, qui assied son pouvoir sur le rôle qu'il assume dans le Land de Prusse, en partie grâce à la Gestapo de ce Land, et qui a instauré, en Prusse, la terreur la plus débridée, déplore qu'à Berlin il existe au moins une soixantaine de camps de concentration plus ou moins clandestins, hors contrôle officiel, tenus par la SA (dont Oranienburg) et qui échappent à son autorité.

Les camps de concentration sauvages qui ont joué un rôle considérable dans l'affermissement du pouvoir de Hitler constituent de plus en plus un élément de désordre et d'anarchie.

1934 verra la fin de ces camps sauvages : la SA, en fait, sera éliminée et ses camps dissous après la Nuit des longs couteaux⁶ ; la mort de Hindenburg (2 août 1934) permettra à Hitler, avec la complicité des chefs de la Reichswehr, rassurés après la mise sur la touche de la SA, de devenir chef de l'État et l'armée lui prêtera serment personnel de fidélité. Hitler, Führer du parti unique, chef du Gouvernement et chef de l'État, assuré de la loyauté de l'armée, tient solidement les rênes. Il semble que l'on s'achemine vers une normalisation qui permettra de se passer de l'arbitraire absolu dont les camps de concentration sont le symbole.

Il est bon, cependant, de revenir un peu en arrière pour signaler que, près de Munich, le 22 mars 1933, s'était ouvert un camp de concentration, celui de Dachau. Camp auquel il convient de ménager une place à part. L'initiative de sa création revient à Himmler, agissant au double titre chef de la SS et de chef de la police politique du Land de Bavière. C'est ce qui explique sans doute que, lorsque le modèle de Dachau sera reproduit et généralisé, une coopération étroite entre SS et Gestapo du Reich sera partout institutionnalisée. Par ailleurs, un des premiers SS placés à la tête de Dachau, Eicke, deviendra en mai 1934, chef de l'IKL. Tout naturellement, il imposera à l'ensemble des camps du système l'organisation et le règlement qu'il avait mis en place à Dachau.

Au sein des camps sauvages en voie de disparition existait donc la matrice qui allait générer le système concentrationnaire.

Mais le système n'a pas immédiatement succédé aux camps sauvages: ont dû être réglés un certain nombre de problèmes... Unification, entre les mains de Himmler, des



polices politiques des Länder au sein de la Gestapo du Reich, unification à laquelle répugne Göring qui ne consent que difficilement à abandonner «sa» Gestapo de Prusse, acceptation par le ministère de l'Intérieur de la quasi-indépendance de la Gestapo, renonciation du ministère de la Justice à contrôler la Schutzhaft, réalisation d'un équilibre entre les aspirations de la Gestapo et celles de la SS. Une évolution complexe dont il est difficile d'appréhender les péripéties.

Quoiqu'il en soit, sur les ruines des camps sauvages, allait prendre naissance le système concentrationnaire.

LE SYSTEME CONCENTRATIONNAIRE DANS LA GUERRE

La déclaration de la guerre entraîna d'emblée la modification des pratiques de la Gestapo, première amorce de la rupture des équilibres antérieurs: il fut admis, qu'au moins temporairement il fallait procéder à un grand nombre d'incarcérations préventives de suspects politiques dont on pouvait craindre qu'ils ne profitent de la situation nouvelle pour passer à l'action, et qu'il n'était pas opportun de procéder à des libérations : d'où une première augmentation des effectifs en Schutzhaft.

Mais c'est surtout l'occupation de la Pologne, puis d'autres territoires, qui généra la métamorphose la plus évidente : l'augmentation considérable du nombre de détenus, augmentation liée à l'arrivée massive et bientôt prépondérante de non-allemands. Si auparavant ce nombre s'appréhendait au plus par dizaines de milliers, on s'achemine vers des effectifs qui se compteront par centaines de milliers et d'importants camps de concentration vont être créés pour faire face aux tâches nouvelles.

Avec des conséquences nombreuses et, en premier lieu un moindre intérêt de la Gestapo pour l'observation de l'évolution des détenus (il n'était pas question de libérer des internés étrangers, parfois «non-nordiques» et à partir de 1942 de nombreux juifs, pour les réinsérer dans la population aryenne !) et une plus grande difficulté à gérer ses fichiers... Ce qui n'empêchera pas la Gestapo de réaffirmer ses prérogatives : ce n'est qu'en janvier 1945 qu'elle renoncera à **immatriculer** dans les formes la multitude des «Ostarbeiter» (travailleurs de l'Est), rafles au hasard pour grossir les effectifs des camps et destinés à y mourir rapidement à la tâche.

Conséquence encore, la dégradation radicale des conditions de vie des détenus: surpopulation des camps, famines, épidémies entraînera un emballement de la mortalité (au cours du dernier semestre de 1942, 60 % des détenus succombent !). C'est au cours de cette période que le créma-toire devient un des éléments du paysage concentrationnaire.

Cette mortalité importe d'abord peu, puisque les effectifs sont aisément renouvelables et que les tâches auxquelles sont astreints les détenus ne sont pas très nombreuses : dans cette perspective, certains camps de concentration verront affluer des milliers de prisonniers de guerre soviétiques qui seront immédiatement mis à mort ou soumis à une mort plus lente, par privation de nourriture, sans même que soit envisagée leur mise au travail.

La SS peut donc bénéficier, pour ses entreprises, d'une main d'œuvre surabondante et aisément renouvelable : les spécialistes économiques de la SS établissent que c'est avec une survie moyenne de 9 mois que le maximum de rentabilité du détenu moyen est atteint, compte tenu de ce qui lui est pris à l'arrivée (y compris ses cheveux) et du délai au bout duquel seront épuisées les forces dont il était doté au départ.

Ces nouvelles conditions et l'importance des problèmes de gestion économique vont conduire la SS à se doter d'un gigantesque organisme de gestion économique centralisé, le WVHA, qui s'installera (1er février 1942) à Oranienburg, là où avait sévit un camp de concentration de la SA et à proximité du camp de concentration de Sachsenhausen. Il coordonnera la mise en coupe réglée des camps de concentration au bénéfice de la SS. Seront intégrés dans cet organisme, sous la direction du SS Pohl, l'IKL, l'Arbeitseinsatz, l'ensemble des directions des entreprises économiques de la SS...

Cependant, l'évolution du conflit, après la défaite devant Moscou (hiver 1941) et la défaite de Stalingrad (janvier 1943) va infléchir cette évolution. Avec le déclenchement de la Guerre totale, le Reich va devoir retirer des usines environ 700 000 ouvriers qui n'avaient pas été mobilisés afin de les incorporer dans la Wehrmacht et, simultanément, devoir augmenter la production d'armement. Sous l'impulsion du nouveau ministre de l'Armement, Speer, les camps de concentration vont être contraints de livrer aux entreprises «capitalistes» qui fournissent armes et équipements militaires la main d'œuvre jusque-là affectée aux entreprises de production SS⁷. Pohl en prendra acte le 30 avril 1942 : «La guerre a manifestement modifié la structure des camps de concentration et notre tâche en ce qui concerne l'organisation de la détention. La garde des détenus pour les seules raisons de sûreté, de redressement et de prévention n'est plus au premier plan. Le centre de gravité s'est désormais déplacé vers le côté économique».

Cette mise à la disposition d'entreprises banals des détenus va s'accompagner d'engagements financiers: les entreprises verseront des subsides à la SS au prorata de la main d'œuvre qui leur sera attribuée, la SS continuant à alimenter le budget du Reich au même prorata. La SS versant moins à l'État qu'elle ne touche des entreprises sera encore gagnante...



Bientôt, en partie à cause des exigences des industriels et en partie à cause de l'énorme mortalité, un besoin de main d'œuvre se manifestera. Situation nouvelle. Pour pallier cette pénurie et continuer à engranger des bénéfices, la SS fera appel à la Gestapo qui est priée de procéder, au hasard, à l'arrestation de dizaines de milliers d'Ostarbeiter en semi liberté et travaillant déjà pour les industries d'armement afin de les affecter aux camps de concentration... qui les mettront à la disposition de ces mêmes industries. Des pratiques incohérentes, mais profitables à la SS, qui suscitent la colère du ministre de l'Armement ! La Gestapo, réduite au rang de simple recruteur d'esclaves, protestera elle aussi: la mortalité est si forte que ses efforts pour livrer de nouveaux esclaves sont vains ; elle fournira les détenus demandés par dizaines de milliers, mais cela ne servira à rien, sinon à indisposer des industriels qui voient leur main d'œuvre disparaître... pour ensuite la retrouver en camp de concentration et devoir la louer à la SS !

Ces récriminations de la Gestapo conduiront la SS à entreprendre des efforts pour diminuer impérativement la mortalité. **Himmler** évoquera l'augmentation des rations alimentaires : l'alimentation des détenus en camps de concentration doit être améliorée et devenir comparable à celle des légionnaires romains ou des esclaves égyptiens. De plus, cette mesure augmentera leur rendement au travail. Des efforts seront entrepris, mais ils ne produiront que des améliorations temporaires. Selon un compte rendu de Pohl à **Himmler** concernant cet abaissement de la mortalité et l'amélioration des conditions de vie : en décembre 1942, avant l'action destinée à préserver la capacité de travail, mortalité mensuelle: 10 % ; janvier 1943 : 8 % ; taux moyen mensuel pour les 6 premiers mois de 1943 : 5,72 %. Mais cette amélioration sera vite annihilée parce que les SS en service dans les camps, fré-

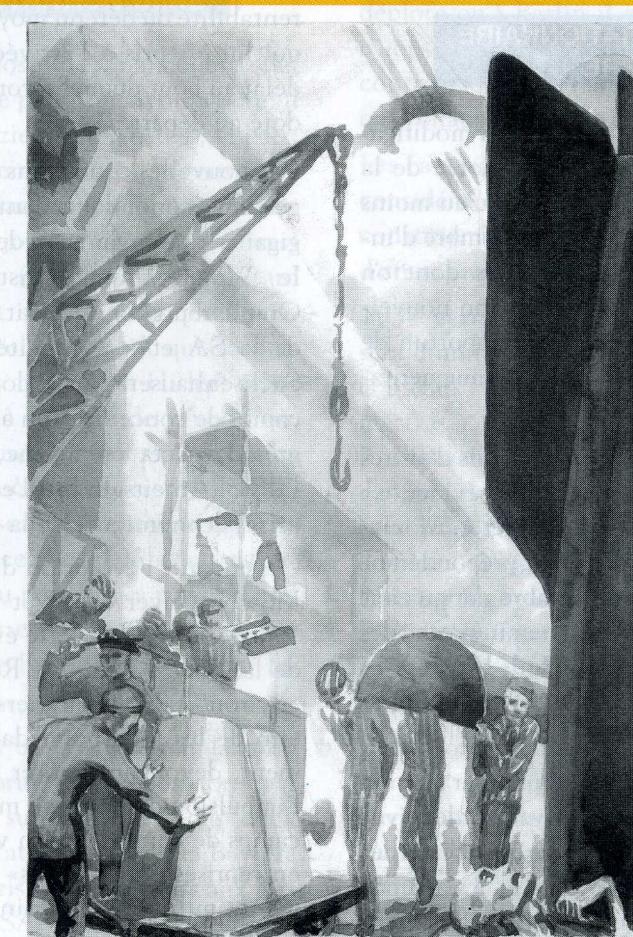
quemment corrompus et presque toujours d'une férocité bestiale, ne renonceront facilement ni à leurs prévarications ni à leurs exactions et parce que le gonflement des effectifs est générateur de nouvelles difficultés (hygiène, alimentation...).

Cette pénurie de main d'œuvre aura également des conséquences pour ce qui concerne le génocide des juifs: une partie de ceux qui arriveront à Auschwitz pour y être mis à mort dans les chambres à gaz seront temporairement épargnés afin que soit exploitée leur force de travail : d'où une entrée massive des juifs dans le système concentrationnaire.

Conséquence encore de la mise à la disposition de l'industrie de la main d'œuvre concentrationnaire et de la nécessité d'abriter des bombardements aériens les usines les plus sensibles : usines et galeries de mine à aménager ne sont pas voisines des camps existants ; il faudra donc que les camps essaient des **Kommandos** extérieurs à proximité des lieux de production. Plus d'un millier de ces **Kommandos** extérieurs seront disséminés sur le territoire du Reich, rendant encore plus aléatoire le contrôle de la Gestapo et mettant sans fard les réalités concentrationnaires les plus horribles sous les yeux de l'ensemble de la population allemande.

Ces camps de concentrations de la période de guerre restent régi par les mêmes normes tatillonnes que celles en vigueur à la veille du conflit. En réalité, ils sont fondamentalement différents. Une seule donnée permet d'apprécier cette mutation: alors qu'à la veille de la guerre, les effectifs étaient de l'ordre de 10 à 20 000 détenus, ils s'élèvent, en janvier 1945, après des mois très meurtriers, à plus de 700 000 !

Parmi eux, un grand nombre de mourants devenus inaptes au travail, dont il devenait impossible, techniquement, de se débarrasser...



Maurice de la Pintière



CONCLUSION

Ces camps, tels qu'ils ont évolué pendant la guerre, particulièrement après Moscou et Stalingrad, sont ceux que connurent les déportés français : un univers d'horreur parfaitement incohérent au sein duquel on entendait contraindre au travail une population de détenus mise dans l'impossibilité manifeste, par suite de la famine, d'avoir un rendement acceptable (à supposer que cette main d'œuvre eût été de bonne volonté, ce qu'elle n'était pas), un univers où toute augmentation des effectifs étaient immédiatement annihilée par une augmentation parallèle de la mortalité.

Un univers qui fonctionnait théoriquement selon des règles minutieuses, mais qui, en réalité était devenu ingérable.

Un univers sur lequel régnait des instances que les détenus distinguaient mal les unes des autres.

Un univers dont les toits et les murs continuaient à s'ornner des mêmes sentences moralisatrices que les détenus lurent alors souvent comme des boutades provocatrices (hygiène, amour du travail, amour de la Patrie, chemin vers la liberté...)

Pour tenter de comprendre cet univers et pour pouvoir décrypter les récits des rescapés, il était sans doute nécessaire de prendre en compte le système dans son évolution et dans ses contradictions

Il était nécessaire aussi de le replacer dans le cadre du mode de fonctionnement anarchique du Reich qui fait entrer en compétition des centres de pouvoir rivaux les uns des autres et qui, lorsque surviennent des difficultés, devient rapidement chaotique.

Maurice VOUTEY*

1 Pogrom perpétré dans l'ensemble du Reich et à l'issue duquel la Gestapo, qui assure la gestion du «problème juif», interna en camp de concentration un grand nombre de juifs riches (de 20 à 30000) pour les contraindre à émigrer en abandonnant leurs biens.

2 Wirtschafts - WerwaltungsHauptAmt (office principal d'économie et de gestion de la SS).

3 L'Arbeitseinsatz deviendra le groupe d'offices D2 du WVHA.

4 Heydrich, au sein de la police d'Etat, dirigea la Sipo (organisme de direction de la Gestapo et de la Kripo - police criminelle -). Par ailleurs, il était à la tête de la police et service de renseignement de la SS, le SD (Sicherheitsdienst).

5 La gestion et la direction des entreprises SS sera intégrée au WVHA dont elle constituera le groupe d'offices W.

6 Au cours de la Nuit des longs couteaux, Gestapo de Prusse et SS, avec l'appui de la Reichswehr, procéderont à la liquidation des chefs de la SA ; par la même occasion d'autres «gêneurs» seront assassinés.

7 Antérieurement (début de 1941), seul le Konzern de la chimie IG Farben avait profité, à Auschwitz, en collaboration étroite avec la SS, de la main d'œuvre concentrationnaire.

*Maurice Voutey - Présentation et publications

L'auteur, ancien résistant a été arrêté puis déporté à Dachau et dans les camps du Neckar.

A son retour, il a enseigné l'histoire et la géographie et a publié différentes études historiques et des biographies :

- *La Presse clandestine sous l'occupation*, CNDP, 1983.
- *Evolution et rôle du système concentrationnaire nazi*, CNDP, 1984.
- *Lucien Hérard*, Editions de l'Armançon, 1984.
- En collaboration avec Pierre Meunier, *Jean Moulin, mon ami*, Editions de l'Armançon, 1994, réédition 1998.
- *Les camps nazis, des camps sauvages au système concentrationnaire*. 1933-1945, Editions Graphein-FNDIRP, 1999.
- *L'ère Hitlérienne - Chronologie 1889-1948*, Editions Graphein-FNDIRP, 2000.

Il a en outre publié un roman

- *Baptiste ou la terre promise*, Editions de l'Armançon, 1996

et un volume de souvenirs sur sa déportation :

- *Prisonnier de l'invisible*, Editions de l'Armançon, 1995 (réédition de l'Extravagance du rêve, Editions l'Alei, Prix Bourgogne 1990).



Une expérience de la Délégation territoriale des Pyrénées Orientales des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation dans le domaine de la transmission de la Mémoire



« Je ne vous adresse qu'une seule prière, à vous qui survivrez à cette époque... n'oubliez pas ! N'oubliez ni les bons ni les mauvais. Avec persévérance rassemblez les témoignages sur ceux qui sont morts en leur nom et le vôtre... Hommes je vous aimais, soyez vigilants ! ». Julius Fucik, écrivain Tchèque, fervent résistant au nazisme, laissait ce message au monde avant d'être pendu en 1943 à Berlin-Plötzensee.

Le chantier que nous avons ouvert en 2000, « **Déportation, Témoignages pour demain** », tente de répondre à l'essentiel de ce message : dire non à l'oubli, rassembler les témoignages, appeler à la vigilance. Nous savons tous que, malheureusement, les témoignages directs tendent à disparaître, c'est pourquoi, dans nos actions nous avons ajouté la notion de **créer pour transmettre**, notion qui se dégage des réflexions sur la nécessité de trouver des initiatives nouvelles capables de perpétuer, différemment, la mémoire de la déportation.

Notre chantier s'est ouvert le 12 mai avec une rencontre que

nous avons organisée en dehors du milieu scolaire, mais avec la participation des enseignants, rencontre qui a réuni une centaine d'adolescents de 10 à 16 ans et quarante déportés, issus de différentes associations (FNDIRP, FNDIR, UNADIF). Un déporté dialogue avec deux ou trois adolescents (pas plus), et s'installe aussitôt une relation grands-parents - enfants qui facilite les échanges. La rencontre s'avère beaucoup plus spontanée que dans une classe. Les interrogations arrivent et les mémoires se dénouent, après quelque fois 55 ans d'un silence douloureux. L'émotion dépassée laisse la place aux vraies questions. Les réponses sont porteuses d'analyses, l'esprit de vigilance est transmis.

Le résultat est au-delà de toutes nos espérances. Il serait dommage de perdre tout cela. Alors, à chaud, nous tentons : « Tous à vos plumes ! ». Ils ont deux, parfois trois générations d'écart, Emile a 95 ans, Aurélie en a 10, mais ils ont tous quelque chose à écrire, à exprimer ou à transmettre.

Trop précieux pour être négligés, nous réunissons tous ces écrits dans un recueil, « **Déportation, Témoignages pour demain** »⁽¹⁾.

Accompagné d'une introduction qui situe le système concentrationnaire nazi dans son contexte historique, idéologique et administratif, nous avons voulu faire également ressortir dans cet ouvrage les suites positives issues de cette terrible expérience : les Serments, la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'apparition de la notion de crimes contre l'humanité, la création de la Cours pénale internationale permanente. Ce recueil est aujourd'hui, à la demande de l'Inspecteur d'Académie, dans les établissements scolaires de notre dépar-



tement, et a été offert par le Conseil Général, aux lauréats de Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Refuser l'oubli, appeler à la vigilance, rassembler les témoignages, nous avons en partie honoré le message de Julius Fucik.

Pour clore notre chantier, restait à créer pour transmettre. Créer est, il va sans dire, un bien grand mot pour parler de l'expérience que nous avons osée, disons plutôt, «frapper au cœur ce qui passe par l'imagination»⁽¹⁾. Nous l'avons tenté lors de notre assemblée conférence-animation.

Journée bien remplie que ce 30 janvier 2001. Le matin, Marie-José Chombart de Lauwe, venue apporter son soutien amical et incomparable à notre jeune DT, a été reçue par le Conseil Général qui a tenu à l'honorer, en lui remettant la médaille du département. Dans le même temps, le Conseil Général soutenait la sortie de notre ouvrage.

La conférence-débat de l'après-midi avait pour thème «Les enfants et la déportation»... les enfants dans les camps, les descendants de déportés, les enfants d'aujourd'hui entre mémoire et actualité.

Marie-Jo a partagé son expérience, ses émotions, ses analyses ses indignations et enfin ses espérances avec une assistance, riche de sa diversité; déportés, adolescents (120 malgré la grève, certains enseignants grévistes n'ayant pas voulu les priver de cette rencontre rare et essentielle), monde ancien combattant, élus, et nos amis et sympathisants, tous unis dans une même et belle écoute. Ce sont, comme nous l'espérions, surtout les adolescents qui ont animé le débat, et, comme nous l'espérions aussi, la précision, la clarté et l'émotion apportées par les réponses de Marie-Jo qui les ont motivés pour s'inscrire au Concours National de la Résistance et de la Déportation. Quatre mois plus tard, le jour de la remise des prix, les lauréats, dont ils étaient évidemment, ont insisté sur l'importance pour eux de cette rencontre. Fatia a même ajouté : «si vous voyez cette dame, embrassez là très fort pour moi». Promis ! ce sera fait le 16 juin.

Catherine Breton quant à elle a confirmé par sa présence et son intervention - elle aussi destinée aux jeunes - «Je vous demande à tous de vous sentir enfants de déportés !» - la qualité de l'indispensable soutien qu'elle apporte à nos DT. Mais, c'est quand Marie-Jo s'est assise dans le public et que la lumière s'est éteinte pour faire place à l'animation que nous avions construite autour des témoignages croisés déportés-adolescents, que nous avons mesuré l'audace de notre entreprise : ils ont écrit leurs textes, pourquoi ne les liraient-ils pas eux-même?

Et voilà: quatre amis déportés, représentatifs de la déportation dans notre département, un catalan, un républicain espagnol (chacun dans leur langue), un juif résistant, un résistant avec deux enfants, Aurélie et Rémy.

Tous ont accepté de tenter l'expérience, avec crainte au début, mais avec un enthousiasme grandissant à mesure que le projet avançait... et qui sont là ce 30 janvier, devant nous, sur scène. Dans une discrète mise en scène, entourés de cinq jeunes élèves comédiens animant des textes de Charlotte Delbo, déportés et enfants ont lu, quelque fois même interprété, leurs propres textes. Et quand sont montés de la salle le Chant des Partisans et le Chant des Marais, interprétés par une chorale composée en majorité de voix féminines, nous avons été émus, heureux que cette interprétation différente, moins masculine qu'à l'accoutumée, redonne aux femmes leur place légitime dans la Résistance et la Déportation. Les témoins de l'histoire transmettant sur scène leur vécu à des adolescents, c'est une expérience sans doute unique et qui, bien que modeste, a «frappé au cœur» tous les spectateurs quel que soit leur âge et quel que soit leur groupe d'appartenance. Pour l'anecdote, nous vous assurons avoir vu les élus, comme tout un chacun dans la salle, écraser une larme.

Nous remercions tous ceux, déportés, adolescents, sympathisants, amis, comédiens, chanteurs et élus qui nous ont aidés cette année et grâce à ce chantier, à dire non à l'oubli, à rassembler les témoignages, à appeler à la vigilance et enfin à créer pour transmettre.

Par Nicole REY
AFMD/DT 66
3, rue de l'ange
66 000 PERPIGNAN

(1) sur commande : AFMD-DT 66 3, rue de l'ange 66 000 Perpignan. Tel : 04 68 34 50 64

(2) C. Tapia, Entretiens AFMD la Sorbonne, 1999



L'Imprimerie Gerfaud présente toutes ses excuses à la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et à ses lecteurs pour l'oubli du cartouche dans la dernière parution.



THÉÂTRE

THÉÂTRE

**THEATRE DE
L'AQUARIUM**
CARTOUCHERIE
ROUTE DU CHAMP DE
MANŒUVRE 75012 PARIS
01 43 74 99 61

Si c'est un homme

Se questo è un uomo
Primo LEVI

traduit de l'italien par **Martine Schruoffeneger**
recherches dramaturgiques **Emile Heric** / costume **Françoise Luro**
musique **Erwin Schulhoff** / lumière **Christophe Dubois**
mise en scène **Michel Dubois**
interprétation **Jean-Claude Frissung**



Comment dire la violence du monde, comment dire l'état du malheur avec l'illusion du théâtre? En choisissant d'adapter *Si c'est un homme*, le terrible témoignage de Primo Lévi sur la Shoah, Michel Dubois savait qu'il se heurterait à l'impossibilité de monter un spectacle au sens propre. Le directeur du Centre Dramatique National de Franche-Comté offre pourtant au public un temps fort qui pourrait être celui de l'impuissance théâtrale ou plutôt celui de la restitution d'une horreur invisible à travers la résonance du tombeau vide des mots.

La scène est nue, tendue de gris, l'acteur Jean-Claude Frissung est seul. A juste titre, Michel Dubois s'est défié du pathétique et de l'émotion, du vérisme et du misérabilisme. Son adaptation n'est surtout pas prétexte à susciter des images, son utilisation d'éléments musicaux ne vient surtout pas en contrepoint scénique. L'acteur ne joue pas, il énonce, il a dans le ton une neutralité, un détachement qui fixent une distance conférant sa force obsédante au texte de Levi. Les passages retenus du livre ne sont pas spécifiquement les plus insoutenables. Ce sont ceux qui disent l'organisation à Auschwitz, qui égrènent le quotidien, la tâche, la soumission, la réduction, l'avilissement, la dissolution, la nuit de la conscience...

Extrait de la critique de Yves Andrikian paru dans l'Est Républicain le 8 novembre 2000

INFORMATIONS PRATIQUES

Représentations : du mardi au samedi à 20h30, le dimanche à 16h

TARIFS

Plein tarif : 130 F, tarif réduit* : 90 F,
collectivités adhérentes Ticket Théâtre : 70 F,
étudiants de moins de 26 ans et scolaires : 50 F

*Le tarif réduit s'applique aux groupes de 6 personnes, aux collectivités, aux chômeurs, aux étudiants de plus de 26 ans.

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

FONDATION

Ayant à faire effectuer à très brève échéance des travaux de recherche sur les archives du Ministère de la Défense / DMPA entreposées au Val de Fontenay dans le cadre de la réalisation du Livre - Mémorial de la Déportation, la Fondation recherche toute solution qui réduirait les coûts de séjour à Fontenay-sous-Bois de ses jeunes chercheurs, employés et logés actuellement à Caen et elle serait reconnaissante à toute personne disposant d'informations sur des conditions avantageuses de logement (chambres d'hôte, chambres d'étudiants, accueil chez l'habitant) à Fontenay-sous-Bois (Val de Marne) ou à proximité, de bien vouloir en informer d'urgence le siège de la Fondation :

Tél. : 01 44 42 35 61 ou 01 47 05 31 88

Fax : 01 44 42 35 62

D'avance Merci



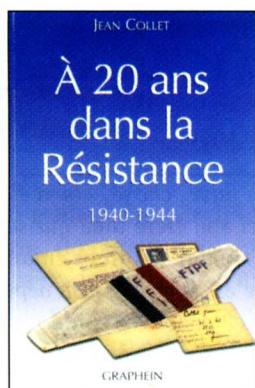
DOCUMENTS

**Vous souhaitez acquérir l'un des ouvrages suivants,
commandez le à la Fondation :**

**Par téléphone : 01 47 05 31 88 - Fax : 01 44 42 35 62
ou courrier : 71, rue Saint-Dominique - 75007 Paris**

(les textes de présentation des ouvrages cités ici sont dûs aux auteurs ou aux éditeurs et non à la rédaction de « Mémoire vivante ».)

A VINGT ANS DANS LA RÉSISTANCE

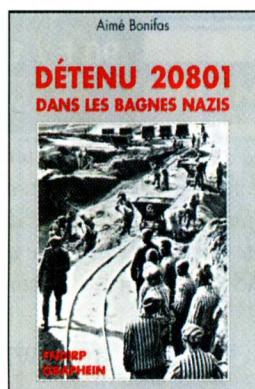


De Jean Collet,
préface d'Annick Davisse
184 pages dont 16 pages d'illustrations.

«Ceci n'est pas un roman. Ce n'est pas non plus un traité d'Histoire. Bien du temps a passé depuis cette guerre mondiale de 39-45, la descente à la catastrophe qui la précéda, l'occupation, la Résistance, les combats de la Libération. Et l'âge est venu... la mémoire sollicitée se reforme, se retrouve en quelque sorte, les faits reviennent peu à peu à l'esprit, se réinscrivent dans leur cadre et leur chronologie et aussi les joies, les peines, les émotions de toutes sortes, personnelles ou collectives.»

**130 F / 20 €
port compris**

DETENU 20801 - DANS LES BAGNES NAZI



Pasteur Aimé Bonifas
En collaboration avec la FNDIRP
184 pages dont 16 pages d'illustrations

Le Pasteur Aimé Bonifas, résistant, fut arrêté en 1943. Il connut les prisons de Saint-Girons, Toulouse, le camp de Royallieu avant d'être déporté à Buchenwald. Détenus 20801, écrit «à chaud» dès le retour des camps, a été publié au début de 1946. C'est un des témoignages remarqués sur la déportation. Il a été traduit en Allemagne, aux Etats-Unis, en Amérique latine. Cette cinquième édition française conserve les deux importantes postfaces de la précédente édition. L'une évoque le comportement des chrétiens dans les camps.

L'autre traite des origines du «révisionnisme» et des thèses défendues par ses protagonistes, qui nient la réalité des camps et la volonté d'extermination qui animait les nazis. Sur la base d'une documentation irréfutable, le Pasteur Aimé Bonifas analyse une entreprise de falsification de l'histoire toujours d'actualité, qui vise à la réhabilitation du nazisme.

**75 F / 12 €
port compris**

PASSANT SOUVIENS-TOI !



Serge Barcellini, Annette Wieviorka
528 pages (nombreux documents) - Parution Janvier 1999.

Dès 1944, en France, des monuments, des stèles, des plaques ont été érigés ou apposés, en hommage aux héros ou aux victimes de la guerre, de l'occupation, de la persécution et du génocide. On en compte aujourd'hui des dizaines de milliers à travers le pays. Pourquoi et comment ce souvenir s'est-il mis en place?

Déportés, résistants, juifs, Polonais... 2^e DB, Jean Moulin, France libre, chacune de ces mémoires possède sa spécificité. Les auteurs ne se sont pas bornés à dresser pour la première fois un inventaire raisonné des lieux de mémoire les plus significatifs de la Seconde Guerre mondiale. Ils ont aussi procédé à une analyse de ces mémoires plus étiologiques et mouvantes, matériellement inscrites dans le paysage de France.

**180 F / 28 €
port compris**



TOUTE UNE VIE DE RÉSISTANCE



Marie-Jo Chombart de Lauwe
En Collaboration avec la F.N.D.I.R.P.
200 pages.

110 F / 17 €
port compris

Entrée en résistance contre l'occupant nazi dès l'âge de 17 ans, Marie-Jo Chombart de Lauwe est arrêtée alors qu'elle n'a pas encore 19 ans. Elle sera déportée dans différents camps de concentration. Dès son retour, à 22 ans, elle rédige des notes pour retracer son vécu. Chaque phrase écrite difficilement hurle la détresse et l'espoir, le courage, la colère, les désillusions, l'angoisse, l'amitié et tant d'autres sentiments exacerbés par des conditions de vie effroyables. Aucun effet dans ce texte, la parole nue, magique chant d'amour pour l'être humain en général et ses camarades de déportation en particulier. Un cri de souffrance souvent, de confiance toujours.

VOUS QUI ENTREZ ICI... Un enfant à Auschwitz

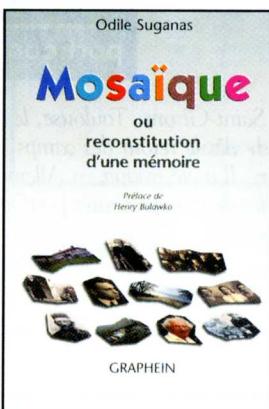


Maurice Cling
En collaboration avec la F.N.D.I.R.P.
256 pages dont 16 pages de documents en couleurs - Parution Mai 1999.

145 F / 22 €
port compris

Le récit de Maurice CLING est celui d'un enfant élevé dans la religion juive, choyé, «bien élevé» par des parents d'origine roumaine. Il sera déporté avec ses parents et son frère aîné qui seront assassinés à Auschwitz, dans le cadre de la «solution finale». Il est au nombre des rares enfants et adolescents qui, rescapés, peuvent témoigner: l'essentiel de son ouvrage est consacré à sa déportation à Auschwitz, puis à Dachau. Ce témoignage est d'autant plus précis et émouvant qu'il reprend très fidèlement des notes détaillées, écrites par le jeune Maurice Cling, à son retour, à l'âge de seize ans; d'où, une abondance de détails que le temps aurait nécessairement effacés.

MOSAÏQUE ou reconstitution d'une mémoire



Odile Suganas, préface de Henry Bulawko
116 pages illustrées en quadrichromie - Parution Octobre 2000.

90 F / 14 €
port compris

Odile SUGANAS s'attache depuis la disparition du «Rideau de fer» à redécouvrir concrètement l'univers de ses ancêtres et à faire revivre le monde tragique de cette communauté juive de Lituanie. Elle révèle la vie et les liens de famille si chaleureux, qui lui ont tant fait défaut; la beauté d'une terre, la Lituanie, qui l'attire et qu'elle aime, mais souillée par le sang des siens. «Dans cette quête d'un univers que seul le souvenir peut faire survivre, Odile SUGANAS nous invite à l'accompagner»

(Henry BULAWKO)

LES ENFANTS DE LA TOURNENTE



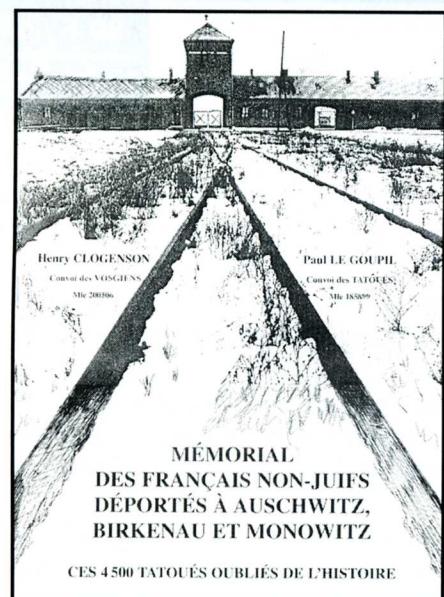
Mary Cadras,
préface de Gilles Perrault
336 pages - Parution Décembre 1995.

120 F / 18 €
port compris

journaliste, spécialiste des problèmes de l'enfance et de l'adolescence, Mary Cadras évoque dans cet ouvrage, les situations douloureuses auxquelles furent confrontés, comme elle, les enfants de déportés. Elle a retenu une trentaine de témoignages d'hommes et de femmes qui relatent avec émotion leur jeunesse meurtrie.



MÉMORIAL DES FRANÇAIS NON-JUIFS DÉPORTÉS



Le « Mémorial des Français non-juifs, déportés à AUSCHWITZ, BIRKENAU et MONOWITZ, ces 4500 tatoués oubliés de l'histoire » de Henry CLOGENSON et Paul LE GOUPIL, épuisé, vient d'être réédité. Cet ouvrage en 21 X 29 de 170 pages relate l'histoire des 8 principaux convois arrivés au camp d'AUSCHWITZ et, pour la plupart d'entre eux, en établit les listes.

90 F / 14 €

port compris

Il raconte entre autre l'histoire du convoi des tatoués du 27 avril 44 (les 53 000 de BUCHENWALD et 185 000 d'AUSCHWITZ) et rétablit la vérité sur le rôle de Marcel PAUL. Egalement est examiné le périple des deux convois d'extermination de DORA partis au début de l'année 1944 (Plus de 400 Français dont 48 matricules ont été retrouvés à AUSCHWITZ, 6 seulement sont rentrés (les 183000); celui du convoi de la D.A.W de LUBLIN parti de BUCHENWALD (les 190000), le sort des 1000 Français (dont 334 non-juifs) évacués d'AUSCHWITZ en janvier et février 1945 sur BUCHENWALD et l'histoire inédite des deux convois partis de DACHAU (1026 déportés : les 200 et 201000, dont 700 vosgiens) et de MAUTHAUSEN (249 déportés, les 202000) à l'automne 1944. Dans ce livre, sont également évoqués quelques compléments à l'histoire des 45000 d'AUSCHWITZ (1120 déportés partis le 6 juillet 1942) et des 31000 (les 230 femmes parties le 31 janvier 1943). Ce retirage limité ne sera pas vendu en librairie, il comporte 80 pages de texte, de nombreuses photocopies de documents et plus de 3500 noms et matricules dont ceux des convois d'extermination de DORA. Cet ouvrage cité par de nombreux historiens et critiques comme un ouvrage de référence et dont le bénéfice ira aux associations de déportés qui auront aidé à sa diffusion, et à la Fondation, est en vente 125 F franco à l'adresse suivante:

Paul LE GOUPIL, 19 rue du Marais, 50760 VALCANVILLE .

«...Ce travail important était indispensable, fallait-il encore que quelqu'un le fasse... Merci encore pour ce document précieux qui rétablit une vérité historique indispensable»

Général André ROGERIE (Déporté de Buchenwald, Dora, Maïdanek, Auschwitz - Birkenau, Gross - Rosen, Harzungen)

RECOMMANDÉ

RECOMMANDÉ

Vieillir Autrement est une association ayant pour objectif de rapprocher des personnes de génération et de culture différentes dans le respect de leur identité individuelle et collective.

Dans le cadre d'Octobre en Couleurs, fédération d'événements Tourquenois favorisant le « vivre ensemble » à Tourcoing, l'association Vieillir Autrement propose le samedi 13 octobre 2001 un conte-débat scénarisé sur le thème suivant « La différence : enrichissement ou dépossession ».

Ce conte inspiré du récit de vie d'Eugénie sera mis en scène par la compagnie « Danse Création » (école de danse contemporaine et centre de formation).

Eugénie est juive. Elle vit heureuse avec sa famille en Pologne. Mais un jour, le bonheur bascule dans la tragédie. Eugénie et sa famille vivront successivement l'indifférence, la vie dans le ghetto, la déportation et l'extermination dans les camps de concentration nazis. Eugénie survivra et rencontrera dans un de ces camps de la mort celui qui deviendra son mari.

Le récit de vie d'Eugénie est aussi un formidable message d'espoir pour les jeunes générations... En effet, il illustre parfaitement la résilience, cette faculté à résister à un choc et à rebondir. En s'appuyant sur la notion de résilience, Boris Cyrulnik (*), psychothérapeute et ethnologue, considère qu'un traumatisme grave ne condamne pas pour la vie. Il s'oppose ainsi à la culture du malheur.

Les partenaires de cette manifestation sont Amnesty International et le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance de Tourcoing. Deux classes du lycée Colbert de Tourcoing sont associées à la préparation de cette manifestation. Cette manifestation est soutenue financièrement par la Fondation Caisse d'Épargne.

Renseignements et informations :

Association Vieillir Autrement « Pour des liens entre les générations et entre les cultures »
60, rue de la Justice 59000 Lille - Tél. : 03 20 57 04 67

(*) Boris Cyrulnik est auteur des ouvrages suivants : Un merveilleux Malheur, Ed. Odile Jacob, 1996; Les Vilains Petits Canards, Ed. Odile Jacob.



PAROLES DE DÉPORTÉS

90 F / 14 €

port compris

Préface de Jorge Semprun

Coédition FNDIRP / Editions de l'Atelier

En librairie le 19 septembre 2001

112 pages environ - ISBN : 2 - 7082 - 3584 - 2

Comment transmettre la mémoire de la Déportation ? Les témoignages et analyses historiques fouillées ne manquent pas. Il apportent au lecteur des éléments indispensables à la compréhension de ce phénomène inédit dans l'histoire de l'humanité.

En réunissant dans un même livre une cinquantaine de poèmes de déportés, cet ouvrage propose une autre porte d'entrée pour tenter de comprendre l'expérience en partie indissociable des camps nazis.

Ces poèmes écrits sur le vif « pour survivre » sont des cris d'effroi, de résistance, d'espérance. Ils expriment le paroxysme de la condition humaine et montrent que, même placés dans des situations extrêmes, des hommes et des femmes ont revendiqué leur dignité d'être.

Les poèmes sont ordonnés chronologiquement de façon à suivre l'itinéraire du déporté depuis son internement en France, le quotidien concentrationnaire et jusqu'au retour tant espéré, si douloureux.

Ces écrits proviennent d'hommes et de femmes de différents pays dont certains sont devenus des militants de la mémoire depuis leur libération. Les textes sont ponctués par la reproduction d'une dizaine de dessins réalisés par des déportés dans les camps.

L'ouvrage bénéficie du soutien de la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) du ministère de la Défense.

Les poèmes de cet ouvrage sont issus de « Ces voix, toujours présentes », l'anthologie de la poésie européenne concentrationnaire publiée en 1995 par la Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP) et les Presses Universitaires de Reims.

Contact FNDIRP

Irène Michine – Tel : 01 44 17 38 38
Fax : 01 44 17 38 44

Contact Editions de l'Atelier

Delphine Richard – Tel : 01 44 08 95 05
Fax : 01 44 08 95 00

Dans le numéro 30 de Mémoire Vivante, nous faisions part de l'initiative citoyenne du Lycée Jean Moulin à Saint-Brieuc en faveur de la Mémoire de la Déportation.

Ce numéro est l'occasion de saluer une nouvelle fois leur engagement et de montrer ce chèque qui en est le prolongement généreux.



Mémoire vivante - Trimestriel édité par la Fondation Mémoire de la Déportation - A.S.B.L. reconnue d'utilité publique (décret du 17 octobre 1990) Placée sous le haut patronnage de M. le Président de la République - SIRET 380 616 433 00021 APE 913E - C.C.P. 19.500 23 W Paris - 71, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS - Téléphone : 01 47 05 31 88 -

Télécopie : 01 44 42 35 62 - Imprimerie Gerfau - 73, rue de l'Evangile - 75018 PARIS - N° 31 - Août 2001 - Dépôt légal : Août 2001

Directeur de la Publication : Marie-José Chambart de Lauwe - Commission paritaire 3 986 D 73 ACS - ISSN 1253-7535 - Directeur de la Rédaction : François Perrot